



CONVOCATION DU CONSEIL COMMUNAL.

Les membres du Conseil sont invités pour la première fois, conformément aux articles L.1122-12, L.1122-13, L.1122-15 et L.1122-17 et L.1122-17 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation (CDLD) à se rendre à l'assemblée du Conseil, au lieu ordinaire de ses séances (salle du conseil, Place communale à NASSOGNE), le

SAMEDI 17 DECEMBRE 2016 à 10H30.

pour délibérer sur les points suivants :

SEANCE PUBLIQUE :

1. CPAS : budget 2017.
2. Rapport 2016 accompagnant la présentation du budget 2017.
3. Budget 2017.
4. Nouvelle Maison du tourisme : approbation des statuts, de l'intervention financière et désignation des représentants communaux.
5. Octroi des subsides communaux 2017.
6. Subsides en nature aux différents clubs et associations.
7. Fonds investissement 2017 - 2018 Entretien de voiries – Approbation du plan d'investissement communal.
8. Plan Intercommunal de mobilité : approbation du projet.
9. Inventaire des logements publics sur la commune.
10. Assemblées générales extraordinaire et stratégique de l'AIVE du 21 décembre 2016 : ordres du jour.
11. Assemblée générale stratégique d'IDELUX du 21 décembre 2016 : ordre du jour.
12. Assemblée générale stratégique d'IDELUX Finances du 21 décembre 2016 : ordre du jour.
13. Assemblées générales extraordinaire et stratégique d'IDELUX Projets publiques du 21 décembre 2016 : ordres du jour.
14. Motion relative aux modifications des horaires des trains au 11 décembre 2016.
15. Communications.

HUIS CLOS.

16. Désignations d'enseignants temporaires : ratifications.
17. Mise à la retraite d'un employé communal : approbation.

Nassogne, le lundi 5 décembre 2016.

PAR LE COLLEGE :

Le Directeur Général,

Charles QUIRYNEN

Le Bourgmestre,

Marc QUIRYNEN

Avant la séance publique, à 10h', se tiendra la réunion conjointe du Conseil communal et du Conseil de l'Action sociale (voir convocation par ailleurs).